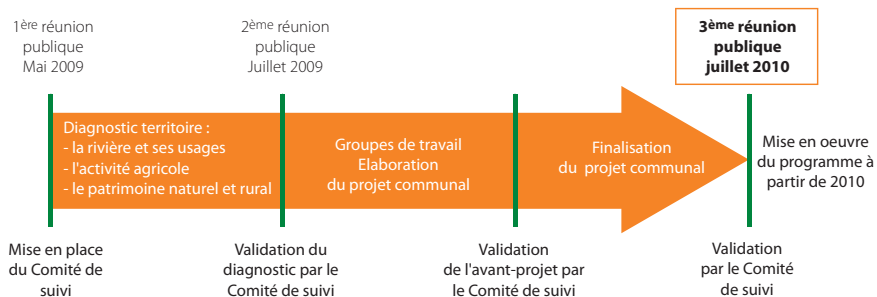


# LA DEMARCHE :

## LES DIFFERENTES ETAPES POUR LA CONSTRUCTION DU PROJET COMMUNAL



## L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL GENERAL A TRAVERS L'APPEL A PROJETS SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Les rougiers constituent une entité paysagère emblématique de l'Aveyron, avec une biodiversité remarquable, et des paysages façonnés au cours des siècles par les activités humaines traditionnelles comme la production de Roquefort.

C'est en considérant cet héritage et ces caractéristiques, que le Conseil Général a choisi d'intégrer le Rougier de Montlaur parmi les 35 zonages prioritaires de l'appel à projets sur les Espaces Naturels Sensibles.

Le Conseil Général a dernièrement réaffirmé son intérêt pour ce site, en proposant de l'intégrer à la liste des 5 ENS retenus pour l'opération de pédagogie menée au printemps 2010 auprès des Collégiens Aveyronnais. Cette démarche a permis à près de 1600 jeunes Issus des classes de 6ème, 5ème et 4ème, de prendre conscience de la richesse mais aussi de la fragilité de ces espaces, dont 300 collégiens sur le Rougier.



Inauguration par M. J. Claude LUCHE de la laiterie de Montlaur

Je tiens à féliciter la commune, avec l'appui du Conseil Général, pour le travail exceptionnel réalisé pendant plus d'un an, en vue de la genèse de ce projet de développement durable. Je souhaite que cette démarche pilote, à travers la concertation avec la population et les acteurs locaux, puisse à la fois préserver ce territoire, mais aussi renforcer son attractivité. Je serai attentif à sa mise en œuvre, aux côtés de Mme Monique Aliès, Conseillère Générale de Belmont-sur-Rance, afin qu'elle se concrétise par une réussite collective.

Le Président du Conseil Général  
Jean-Claude LUCHE

## CONTACTS

Pour en savoir plus, n'hésitez pas nous contacter :

Mairie de MONTLAUR  
12400 MONTLAUR  
Tel : 05.65.99.84.85  
mairie-montlaur.com



Conseil Général de l'Aveyron  
Place Charles de Gaulle  
12000 RODEZ  
Tél : 05.65.75.82.22  
cg12.fr



ADASEA de l'Aveyron  
Carrefour de l'Agriculture  
12000 RODEZ Cedex 9  
Tél : 05.65.73.76.76  
adasea12.net



## IMAGINEZ MONTLAUR

Appel à projets  
du Conseil Général sur les  
espaces naturels sensibles

## ET SON CADRE DE VIE DE DEMAIN ...

### EDITORIAL

A une époque où l'urbanisation galope, où certaines pratiques agricoles interpellent, et où les catastrophes naturelles nous rappellent régulièrement à l'ordre, la commune de Montlaur et ses habitants ont souhaité se mobiliser sur les grandes préoccupations environnementales.

A la lumière de ce que nous vivons en ce début de 21ème siècle, il était de notre responsabilité de nous sentir ni sourds ni aveugles face à ces messages qui font de nous les acteurs de la construction de notre avenir. C'est une question de choix, mais la fuite en avant et les regards compliques qui l'accompagnent ne ressemblent pas à l'histoire de nos villages.

Pour cela la politique départementale des "Espaces naturels sensibles" représentait l'opportunité de s'engager, à Montlaur, à partir de notre économie, dans un projet innovant, partagé, respectueux de notre environnement et de nos diversités. Merci à chacun de vous, de votre investissement dans ce projet qui dessine déjà le pays de demain.

Le Maire,  
Francis Castan

## ILS ONT ANIME LES GROUPES DE TRAVAIL ET ILS TMOIGNENT

Dans le cadre de la démarche "Espaces Naturels Sensibles" sur la préservation et la valorisation du Rougier de Montlaur, je me suis sentie plus particulièrement concernée par la thématique des chemins de randonnées. En effet, même les destinations de course les plus exotiques (Sénégal) n'ont pas réussi à me faire oublier les chemins du Rougier !!

La forte participation des Montlaurais lors des réunions publiques est une preuve de leur implication dans la vie et l'animation du village. Les échanges qui y sont réalisés sont enrichissants dans le sens où ils permettent de confronter les points de vue relatifs à la richesse de notre territoire. En effet, l'habitude de passer devant ces éléments de notre patrimoine (naturel, historique, ...) nous empêche parfois de lui porter l'intérêt mérité. Ainsi, nous avons pu prendre conscience que les actions et programmes devaient être concertées puisqu'ils sont complémentaires : l'agriculteur accueille un touriste, qui lui-même va évoluer dans les sentiers, aller faire un tour de pêche, passer dans les jardins, goûter les productions locales, etc... C'est tout cet ensemble qui crée notre identité et sur lequel le développement local doit s'appuyer.

L'organisation des rencontres mises en place par la municipalité a permis en outre une rencontre conviviale entre les habitants de la commune, et une meilleure connaissance des uns et des autres.

*Elodie Alinat, Co-animatrice d'un groupe de travail*

Cette réflexion, à laquelle était conviée toute la population de la commune de Montlaur, sur l'avenir de son territoire, a permis de recenser les atouts, les faiblesses mais aussi les souhaits et les espoirs de ce « pays ». La concertation entre les diverses tendances de la population nous a conduit à constater que la nature et son utilisation devaient être possible par Tous. Même si des intérêts et des points de vue, parfois divergents, ont amené des contacts vifs et passionnés !!!

Les deux groupes de travail ont pu faire émerger de nombreuses possibilités et propositions ouvertes par ce vaste sujet.

Nous ne devons pas oublier que ce sont les populations vivant dans un pays qui le font vivre. Par conséquent, tout en gardant un certain équilibre, il est important de donner au visiteur l'envie d'y revenir ou même d'y rester. C'est une des conditions pour faire vivre l'Hôpital, les écoles, les services, bref, pour faire vivre le « pays » ;

Et comme dit l'adage : « la Terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants » !!!



Groupe de travail du 06/11/09

*Roland Théron, co-animateur d'un groupe de travail*

# 8 ACTIONS POUR REpondre AUX ATTENTES DES HABITANTS DE MONTLAUR

## 1 CONFORTER LA DYNAMIQUE AGRICOLE EN RENFORCANT LE LIEN DU TERRITOIRE

Les agriculteurs de la commune veulent promouvoir leur rôle d'acteur dans l'économie locale et dans la gestion du paysage et de la biodiversité.

Aussi, **une opération "coeur de ferme"** va être proposée, afin d'accompagner les agriculteurs qui le souhaitent dans l'aménagement des abords de leur ferme, conciliant fonctionnalité de l'outil de travail et image de qualité de Roquefort.

**Un circuit de découverte sur le thème de la brebis et de Roquefort** sera mis en place autour de la coopérative fromagère et des fermes qui organisent des visites. Ce circuit bénéficiera d'une large communication comprenant la réalisation d'un film sur le métier d'éleveur de brebis (au rythme des saisons) et de panneaux pédagogiques pour équiper les lieux d'accueil (fermes, coopérative), ainsi que d'un dépliant de promotion du réseau.

Enfin, il est prévu l'organisation d'**une journée festive grand public** pour montrer comment Montlaur et les rougiers ont été à l'origine du développement de la production de lait de brebis sur le bassin de Roquefort.



Le paysage, espace du vivant

## 2 CULTIVER LEUR JARDIN... ET LE TRANSMETTRE A LEURS ENFANTS

A la demande des jardiniers, il est proposé de mettre en place **3 sites de dépôt de déchets verts** au niveau des jardins. D'autre part, il est prévu la réalisation d'une **plateforme technique "eco-citoyenne"** qui regroupera un site de broyage, un site de compostage et un site de stockage des eaux de pluie, en vue d'irriguer les jardins.

La mairie souhaite étudier la faisabilité de disposer de **jardins communaux**, pour répondre à la démarche et en particulier, mettre à disposition de l'école de Montlaur **un jardin pédagogique**.

L'organisation d'une **fête annuelle des jardins et du canal** de Montlaur est attendue : elle sera portée par les associations locales et favorisera le lien social entre les habitants, autour de l'attrait des jardins et du jardinage.

Enfin, il est envisagé **un jumelage des jardins** avec d'autres communes qui disposent d'une "ceinture verte" faite de jardins.

## 3 ASSURER LA PERENITE DU CANAL DE MONTLAUR ET SON USAGE

Le canal représente un lien économique et social fort. Aussi, il sera réalisé un inventaire des **travaux de restauration** à engager sur le canal, la réalisation de ces travaux sera planifiée sur 3 ans.

**L'entretien du canal**, assuré par l'ASA et ses adhérents, sera renforcé par un appui des services techniques de la mairie. Enfin, le canal et ses jardins seront intégrés dans le **réseau des chemins de randonnées** représentants du patrimoine économique et culturel de Montlaur, ils seront expliqués aux habitants et randonneurs, grâce à des panneaux pédagogiques



Le canal et ses jardins, la richesse de Montlaur

## 4 SE REAPPROPRIER LA RIVIERE DOURDOU

Pour que le Dourdou ne soit plus un lieu d'interdit et retrouve à la fois sa vocation sociale, économique et culturelle, la commune de Montlaur veut être "modèle" en terme de restauration/gestion du profil hydromorphologique de la rivière et préservation de la biodiversité associée.

Pour cela, la municipalité souhaite **acquérir des berges sensibles**, en vue de les restaurer et de les ouvrir au public. Dans le cadre du contrat de rivière, il est proposé de **renforcer la ripisylve amoindrie** en plantant des arbres avec des espèces adaptées.

D'autre part, la mairie étudie la **faisabilité d'aménager un lieu de baignade**, tout en respectant les habitats naturels et la biodiversité du site pressenti.

Enfin, et toujours dans un objectif de réappropriation de la rivière par les habitants, le SIAH organisera chaque année **une journée de nettoyage de printemps de la rivière**.

## 5 VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL COMMUNAL

Les habitants de Montlaur souhaitent une préservation et une valorisation du patrimoine bâti et culturel de la commune.

Aussi, une opération de **recensement et de cartographie de l'ensemble du petit patrimoine rural** de la commune sera conduite : ouvrages liés aux canaux, puits, citernes, fontaines, cabanes, fours, croix... le patrimoine public, ou ayant fait l'objet d'une session au public, **sera restauré et intégré**

## dans le réseau des chemins de randonnées.

Afin de faire connaître toute l'histoire de Montlaur (d'hier et d'aujourd'hui), il est nécessaire de la concentrer en un lieu ouvert au public : aussi, il sera étudié la **faisabilité de la création d'une "maison du Rougier"** lieu de promotion de l'ensemble du territoire des rougiers.

Pour "enrichir et faire vivre" cette opération de promotion, **un fond documentaire** sur les rougiers sera constitué, et donnera ainsi l'occasion de re-éditer "la petite histoire du canal de Montlaur", écrite par Monsieur R. LOUIS.

Enfin, **un programme annuel de "sortie découverte"** sera proposé à l'ensemble des habitants de Montlaur (via le bulletin) et offrira au fil des mois, des visites guidées de toutes les richesses patrimoniales de la commune : faune, flore, rivière, paysage, bâti...

## 6 UN RESEAU DE CHEMINS DE RANDONNEES EN BOUCLE THEMATIQUE ET POUR TOUT TYPE DE PUBLIC

Ce réseau offrira aux habitants de la commune **des circuits de (re)découverte et de connaissance du patrimoine naturel et culturel**. Ces chemins de randonnées, équipés de panneaux pédagogiques, traduiront "grandeur nature", tout ce qui fait la richesse du territoire communal : l'agriculture et le fromage de Roquefort, la biodiversité et les paysages, le canal de Montlaur et ses jardins, le petit patrimoine rural et son histoire.

Afin d'assurer, dans un pays d'élevage, un partage harmonieux de l'utilisation de ces chemins, **une charte de bonne conduite** sera rédigée dans le cadre d'une concertation entre les différents utilisateurs : agriculteurs, associations de randonneurs. Enfin, il est proposé de **former des guides locaux**, qui assureront des accompagnements pédagogiques sur ces chemins de randonnées.



Un potentiel de chemins de randonnée

## 7 GERER DURABLEMENT LE PATRIMOINE ECOLOGIQUE DE LA COMMUNE

80% de la commune contribue à la production de la biodiversité ordinaire, mais aussi remarquable (flore, oiseaux ...).

Pour préserver durablement ce patrimoine naturel, la commune se propose d'**acquérir des espaces à forte valeur environnementale**, et plus particulièrement des montagnettes, et d'assurer une gestion durable de ces milieux exceptionnels en biodiversité.

De même, en partenariat avec la Fédération, Départementale de la Chasse et l'ADASEA, un travail d'identification et de cartographie des éléments favorables à la biodiversité a été réalisé. Ce travail va permettre de proposer aux agriculteurs des **mesures de gestion favorables au maintien de la biodiversité** comme les jachères faunistiques, le retard de fauche, la déprise des montagnettes ...



Le Rollier d'Europe

## 8 ACCOMPAGNER LES JEUNES GENERATIONS A DEVENIR LES ACTEURS DE DEMAIN

Les habitants de Montlaur ont bien compris que la jeune génération sera demain la garante du patrimoine communal et de la qualité du cadre de vie.

Aussi, il est important que, dès à présent, les enfants s'approprient le territoire et ses richesses.

Avec leur instituteur, ils vont élaborer **un recueil sur l'histoire de Montlaur** à partir des témoignages des anciens et d'une collecte de photos anciennes.

Ils vont également réaliser **un circuit artistique** pour faire découvrir le village et son histoire.

La nécessité de préserver la biodiversité sera abordée par la conception d'**un herbier communal photographique**, qui sera enrichi au fil des classes.

Enfin la société de pêche de St Affrique se propose de créer à Montlaur un parcours réservé aux enfants et adolescents afin de transmettre, à chaque génération, le lien avec la rivière.



Un cours d'eau à la recherche de son équilibre